



## Activités de l'Amicale au cours du 1er trimestre 2021

### Campagne d'adhésion pour l'année 2021.

Nos efforts semblent récompensés. En effet, nous comptons 13 adhérents supplémentaires depuis l'entrée en fonction de la nouvelle équipe. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres et vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre à tout moment en cours d'année !

Nos interventions, pour ce 1er trimestre 2021, concernent essentiellement le Domaine de Villiers. Les autres secteurs (avenue de Villiers, boulevard Henri Barbusse, rue Danton, rue Libéral Bruant) seront traités au cours des prochains trimestres.

### Rencontre avec le Bailleur et le prestataire chargé de l'entretien des espaces verts.

L'entretien des espaces verts est globalement satisfaisant. Nous avons constaté que les feuilles mortes n'étaient plus ramassées dans les sous-bois et étaient regroupées autour des troncs d'arbres dans d'autres secteurs pour, nous a précisé le prestataire, favoriser la biodiversité. Nous nous réjouissons de ce souci du respect de l'environnement, la présence des feuilles mortes étant indispensable au renouvellement des sols et à la préservation de l'écosystème. Ce travail de ramassage n'étant plus effectué, nous pouvons donc, raisonnablement, espérer une baisse du coût de cette prestation. Suite à notre passage sur les lieux, des arbres morts ont été abattus. De nombreux rejets végétaux restent toutefois à supprimer.

### Rencontre avec le Bailleur et le prestataire chargé de l'entretien des chaudières, VMC et bouches d'aération.

Les représentants du prestataire ont reconnu que le nettoyage des bouches d'aération n'était pas effectué. Lors de notre passage dans le Domaine de Villiers, nous avons questionné des dizaines de locataires au sujet de cette prestation : seul l'entretien des chaudières est assuré ! Nous réclamons, depuis le contrôle des charges de 2016, le remboursement des sommes prélevées dans nos charges correspondant aux entretiens non effectués. Nos demandes sont jusqu'à présent restées sans réponse, ce que nous regrettons. Nous envisageons d'adresser au Bailleur un lettre de mise en demeure suivie d'une action en justice, si besoin.

### Volets en bois.

L'état de délabrement de nombreux volets en bois, pour la plupart en place depuis la construction de la résidence (années 50), nous a conduit à effectuer un inventaire, le plus complet possible, afin de répertorier ceux qui devaient être retirés immédiatement car présentant un danger de chute et ceux qui devaient être réparés ou remplacés. À partir de cet inventaire et après constatation par le Bailleur et une représentante de la Mairie venue sur place, les volets les plus dangereux ont été retirés. Nous espérons que les réparations ou leur remplacement interviendront très rapidement sachant qu'en leur absence, les compagnies d'assurances ne dédommageraient pas les locataires en cas de cambriolage. Nous avons réclamé au Bailleur un planning d'interventions pour les nombreux autres volets cassés (des locataires sont contraints de les laisser fermés en permanence, ce qui est inacceptable).

### Humidité dans les logements.

À l'occasion de cet inventaire, nous avons également constaté des problèmes d'humidité dans de nombreux logements. Nous avons alerté le Bailleur sur cette dégradation et lui avons demandé quelles mesures il comptait prendre pour la remise en conformité des lieux. N'hésitez pas à déposer un courrier, dans la boîte aux lettres de la loge de la gardienne, au 47 Domaine de Villiers, pour exiger une visite suivie d'une intervention dans votre appartement pour tout problème rencontré. Nous vous invitons à nous fournir une copie de votre courrier pour le suivi votre requête.

Par courrier : Amicale CNL des locataires Danton Villiers

Maison du Patrimoine et de la Culture. 5 Place de la République 91210 Draveil

Par courriel : [amicaledantonvilliers@gmail.com](mailto:amicaledantonvilliers@gmail.com)

Nous avons également fait part de la demande unanime des locataires pour un élagage et une taille des branches d'arbres notamment celles proches des logements.

### Informations diverses.

La Mairie de Draveil nous a donné un accord de principe pour l'installation de ralentisseurs supplémentaires (dos d'âne) dans le Domaine de Villiers. Nous devons choisir les emplacements et obtenir l'accord des riverains de proximité. Toutes les suggestions sont bien venues !

Rue Libéral Bruant : malgré nos demandes réitérées, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse précise des responsables de l'entretien de cette voie privée quant au commencement des travaux de réfection (en octobre 2020 nous avons été informés qu'ils devaient débuter dès que les conditions météorologiques le permettraient...). Nous avons sollicité l'intervention de la Mairie pour avoir des explications sur ce retard et des précisions quant à la date envisagée pour cette réfection.

Si vous rencontrez des difficultés pour exécuter des petits travaux de bricolage, pour rédiger un courrier, si vous avez besoin de conseils en matière d'informatique, de bureautique, en anglais, etc, vous pouvez contacter l'Amicale qui fera son possible pour vous venir en aide.

<https://www.amicaledantonvilliers.fr/>  
[amicaledantonvilliers@gmail.com](mailto:amicaledantonvilliers@gmail.com)

Amicale CNL des locataires Danton Villiers  
Maison du Patrimoine et de la Culture  
5 place de la République  
91210 Draveil